

COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL 81

Siège : Pôle d'Activités Val 81 - 45, avenue Pierre Souyris - 81340 VALENCE D'ALBIGEOIS

Envoyé en préfecture le 31/03/2023
Reçu en préfecture le 31/03/2023
Affiché le
ID : 081-248100497-20230328-2023DEL23-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

– Séance du 28 mars 2023 –

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-huit mars, à dix-huit heures, le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni au siège de la Communauté, sous la présidence de Monsieur Guy GAVALDA, Président.

Date de convocation : 21 mars 2023	Présents : Délégués titulaires : Mmes VIGROUX M., BAYSSE N., BARRAU F., THOMAS G., GOMEZ G., CHAZOTTES F., VERGNES N., ROBERT C., DEYMIE C., FRAYSSINET E., MM. VIGROUX D., GAVALDA G., MIOT B., ALMAYRAC J-J., ASSIÉ G., ALBAR E., RIVA C., ROUDIER D., LAGALY J-P., PASTUREL N., TARROUX H., ANDREOLLO B. et CRAYSSAC C.. Déléguée suppléante : Mme CABROLIER G. (suppléante de Mme FABRE D.).
Date d'affichage : 21 mars 2023	Absents ayant donné pouvoir : Mmes GAUSSERAND D. (pouvoir à M. VIGROUX D.), LAVAL-BARBANCE G. (pouvoir à Mme THOMAS G.), SOLIER H. (pouvoir à Mme FRAYSSINET E.), MM. NEGRE D. (pouvoir à M. GAVALDA G.), CAYRE C., (pouvoir à M. RIVA C.), IMBERT J. (pouvoir à Mme ROBERT C.), TREMOLIERES A. (pouvoir à Mme DEYMIE C.) et BENEDET J-P. (pouvoir à Mme CHAZOTTES F.).
Nombre de délégués en exercice : 34	Absentes : Mmes CAMPAGNARO M-C. et GUIBELIN A.. Secrétaire de séance : Mme BAYSSE Nicole..

DEL 2023/23 : Signature d'un bail commercial avec la Sarl Z101 CONSULTING.

Monsieur le Président indique à l'Assemblée que la Sarl Z101 CONSULTING, implantée à Valence d'Albigeois et spécialisée dans le domaine de l'informatique, recherche des locaux pour développer son activité.

Il précise que suite au départ de l'Agence immobilière ARC IMMO 81 fin décembre 2022, la Communauté dispose de 2 bureaux vacants à l'étage de la cité administrative du Pôle d'Activités. La Sarl Z101 CONSULTING accepterait de louer ces locaux 320 € HT par mois (hors charges).

Monsieur le Président invite l'Assemblée à se prononcer sur cette location.

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- accepte de louer à la Sarl Z101 CONSULTING les 2 bureaux situés à l'étage de la Cité administrative du Pôle d'Activités, à compter du 1^{er} avril 2023 ;
- approuve à cet effet la conclusion d'un bail commercial qui fixera les principales conditions de location comme suit :
 - . Durée du bail : 9 ans,
 - . Montant du loyer : 320 € HT par mois (loyer révisable chaque année, le 1^{er} avril, en fonction des variations de l'indice des loyers commerciaux publié par l'INSEE),
 - . Montant des provisions pour charges : 60 € HT par mois (montant régularisé et révisé chaque année, le 1^{er} avril, en fonction des charges réelles) ;
- autorise Monsieur le Président à signer tous les documents à intervenir concernant ce dossier et notamment le bail commercial.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

Le Président,



Guy GAVALDA.

Le secrétaire de séance,



Nicole BAYSSE.

Acte rendu exécutoire après réception
en Préfecture le .. 31/03/2023 ..
et publication sur le site internet de la
Communauté le .. 03/04/2023 ..
Le Président.

